

Fiche de procédure

Informations de base			
RSP - Résolutions d'actualité	2020/2853(RSP)	Procédure terminée	
<p>Résolution sur le règlement d'exécution (UE) 2020/1511 de la Commission du 16 octobre 2020 modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 en ce qui concerne la prolongation de l'approbation des substances actives «amidosulfuron», «bifénox», «chlorotoluron», «clofentézine», «clomazone», «cyperméthrine», «daminozide», «deltaméthrine», «dicamba», «difénoconazole», «diflufénican», «fenoxaprop-P», «fenpropidine», «fludioxonyle», «flufénacet», «fosthiazate», «indoxacarbe», «lénacile», «MCPA», «MCPB», «nicosulfuron», «huiles de paraffine», «piclorame», «prosulfocarbe», «soufre», «triflusulfuron» et «tritosulfuron»</p>			
<p>Sujet 3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agro-génétique: généralités</p>			

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination	
	 Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		20/10/2020	
		 ARENA Maria	20/10/2020	
		 METZ Tilly	20/10/2020	
		 EVI Eleonora		